

ETUDES SUR LE SIÈCLE DES LUMIÈRES

PROGRAMME DOCTORAL CUSO INTERDISCIPLINAIRE DIX-HUITIÈMISTE
DES UNIVERSITÉS DE BERNE, FRIBOURG, GENÈVE, LAUSANNE ET NEUCHÂTEL

JOURNÉE DE MENTORAT I

30 Janvier 2014
Université de Lausanne
Bâtiment Amphimax – salle 414

- 10 h 00 **Accueil**
- 10 h 15 **Mot de bienvenue et ouverture du Programme doctoral « Etudes sur le Siècle des Lumières »** (Béla Kapossy et François Rosset)
- 10 h 30 **Iolanda Richichi**, « Repenser l'histoire juive: la *Respublica Hebraeorum* chez Jacques Basnage »
- 11 h 30 **Maïla Kocher Girinshuti**, « Gestion de l'espace domestique, pratiques de consommation et usages sociaux. L'apport des écrits féminins du for privé dans l'étude de la culture matérielle au XVIIIe siècle »
- 12 h 30 **Repas au restaurant de Dorigny**
- 14 h 00 **Przemyslaw Witkowski**, « Fictions paysagères : *Manuscrit trouvé à Saragosse* de Jean Potocki. Entre scène et jardin »
- 15 h 00 **Flavio Borda d'Agua**, « Une catastrophe réformatrice: le tremblement de terre de Lisbonne et les prolégomènes de la police »
- 16 h 00 **Présentation du programme 2014** (François Rosset et Béatrice Lovis)

Repenser l'histoire juive : la *Respublica Hebraeorum* chez Jacques Basnage

Iolanda Richichi (Université de Florence - UNIL)

Mon projet de recherche porte sur les diverses transformations que connaît la *Respublica Hebraeorum* en tant que modèle politique en Europe, à partir de la fin du XVII^e siècle jusqu'au milieu du XVIII^e siècle. Il trace le déclin de sa normativité subi à partir de Baruch Spinoza et suit la transformation de la théocratie juive, qui d'un modèle « positif » devient un modèle « négatif » à travers les œuvres de divers auteurs, dont celles de Nicolas Antoine Boulanger. Au cours des XVI^e et XVII^e siècles, le débat sur la normativité de la *Respublica Hebraeorum* a produit une série de traités s'intéressant à l'utilisation politique du modèle de gouvernement de l'ancien Israël, tel qu'il était décrit dans l'Écriture sacrée. La découverte par des politiciens et juristes de l'histoire « politique » de l'ancien Israël a été largement influencée par la redécouverte de l'ouvrage d'un historien romain du I^{er} siècle av. J.-C., Josèphe Flavius, et, en particulier, du livre IV des *Antiquités Judaïques*. Parmi ces traités, on notera, par exemple, le *Methodus ad facilem historiarum cognitionem* de Jean Bodin, le *De Republica Hebraeorum* de Carlo Sigonio, le *De politia judaica tam civili quam ecclesiastica* de Cornelius Bonaventura Bertram et le *Vindiciae contra Tyrannos*; mais, surtout, le *De Republica Emendanda* attribué à Hugo Grotius et le *De Republica Hebraeorum* de Petrus Cunaeus.

À partir de la deuxième moitié du XVII^e siècle, la littérature sur la *Respublica Hebraeorum* est fortement liée aux débats sur les origines de l'humanité. Des nouvelles hypothèses historiques sur les origines de l'histoire humaine ont été formulées pour intégrer les histoires chinoises, chaldéennes et égyptiennes, que la découverte de l'Orient avait porté à l'attention de la *République des Lettres*, tout en mettant en doute la fiabilité de l'histoire ancienne telle qu'on la connaissait. La remise en cause de la chronologie biblique ainsi que la comparaison de cette dernière avec celles de nations au passé plus lointain, les peuples « gentils », ont conduit à une reconsidération des origines de toutes les histoires anciennes, et en particulier celle du peuple juif et de ses institutions.

Ma thèse s'intéresse avant tout aux facteurs scientifiques, culturels et sociaux derrière ce moment clé de l'historiographie moderne. Mon analyse porte sur deux moments différents. Le premier concerne la mise en doute de la normativité, mais aussi celle de la « positivité », du modèle théocratique juif à partir de Baruch Spinoza. Le second analyse la perte de cette normativité et la transformation de ce modèle théocratique devenant, chez Nicolas Antoine Boulanger, « négatif ». Pour expliquer cette évolution, ma recherche se concentre sur trois figures emblématiques : Giambattista Vico, Jacques Basnage et John Toland qui, chacun de leur côté, ont contribué au renversement de l'image de la *Respublica Hebraeorum*.

Jacques Basnage De Beauval, qui sera au centre de ma présentation, était un ministre réformé, théologien, historien et diplomate français obligé d'émigrer aux Pays-Bas suite à la révocation de

l'Édit de Nantes. Considéré comme l'historien par excellence de l'histoire juive, son grand ouvrage *l'Histoire des Juifs*, publié en 29 volumes à partir de 1716, restera la source principale pour tous ceux qui, tout au long du XVIII^e siècle, s'intéressent à l'histoire religieuse, politique, culturelle de ce peuple. Son intérêt pour l'histoire juive a été dicté par deux intentions, l'une apologétique et l'autre historique. Basnage a écrit son ouvrage dans un but apologétique de « prouver la Vérité du Christianisme contre les Juifs » : il était convaincu que la connaissance de la vraie histoire aurait permis aux Juifs de comprendre leur erreur – ne pas avoir reconnu le Messie – et par conséquent ils se seraient volontairement convertis. Basnage pensait que l'étude du texte biblique pouvait conduire à la compréhension de la vraie religion pour les Juifs tout comme pour les autres croyants. Son objectif historique était de proposer à l'attention de la question complexe et délicate de la tolérance religieuse, une réponse alternative aux conversions forcées et qui n'impliquait pas l'utilisation de la violence. Bien qu'il semble évident que Basnage a été influencé par les discussions qui animaient la *République des Lettres*, en particulier par les œuvres de Marsham et Spencer, chez lui, la question n'était plus de remonter aux origines de l'humanité, mais de tracer le chemin historique qui sous-tend la problématique de la persécution religieuse qui a toujours intéressé les Juifs ainsi que les Huguenots. En effet, *l'Histoire des Juifs* ne s'intéresse guère aux origines historiques de ce peuple. La raison de ce choix a été clairement exprimée dans le titre *Histoire des Juifs, depuis Jésus-Christ jusqu'à présent : pour servir de continuation à l'histoire de Joseph*. Son travail était la suite des *Antiquités Judaïques* de Josèphe, c'est-à-dire de celui qui, jusque-là, a été considéré comme le point de référence pour tous ceux qui souhaitent étudier l'histoire des Juifs. Cependant, l'intérêt pour l'ancien Israël est néanmoins présent. À ce propos, Basnage parlait des « oublis présumés » qu'il attribuait à l'historien hellénistique, mais aussi à la littérature hollandaise du début du XVII^e siècle, dédiée à ce sujet. Ces critiques ont été développées lorsqu'il a décidé de prendre la traduction française du *De Republica Hebraeorum* de Cunaeus, faite par Hugues-Guillaume Gorée en 1705, pour réaliser deux volumes de notes. Le travail, les *Antiquités Judaïques ou remarques critiques sur la République des Hébreux* (1713), était plus qu'un simple commentaire : dans leur version définitive ils constituent un travail de grande réflexion par rapport à une littérature, qui restait valable, mais dont les fondements ont été appuyés sur de fausses croyances.

La *Respublica Hebraeorum* était étudiée avec une nouvelle approche historique chez Basnage, qui se caractérise aussi par l'absence de la valeur normative qu'elle avait acquise en tant que modèle politique au cours du XVII^e siècle. Les raisons du déclin du gouvernement de l'ancien Israël ne sont pas, selon lui, celles identifiées par ses prédécesseurs. Le gouvernement de l'ancien Israël n'a pas vécu son déclin en raison de la dégénération causée par les prêtres, comme le soutenaient Cunaeus et Spinoza. Basnage imputait aux prêtres la seule responsabilité d'avoir fait dégénérer le culte. L'unique cause politique du déclin de l'État était la décision prise par le peuple de passer d'une théocratie à un gouvernement monarchique humain, décision dont la conséquence fut la privation, pour le peuple juif, de la protection et de la bienveillance divine.

Gestion de l'espace domestique, pratiques de consommation et usages sociaux. L'apport des écrits féminins du for privé dans l'étude de la culture matérielle au XVIIIe siècle

Maïla Kocher Girinshuti (UNIL)

L'espace domestique constitue sous l'Ancien Régime – et particulièrement au XVIIIe siècle avec le renforcement de la cellule familiale¹ – l'un des rares lieux d'autorité pour les femmes issues des classes dominantes, qui en assurent la gestion logistique, matérielle et économique². Par ailleurs, le développement de l'éducation des filles vient consolider leur fonction de gestionnaire au moyen de l'acquisition de compétences économiques de base, faisant des maîtresses de maison des participantes au développement de la consommation.

La consommation elle-même – en évolution dans un siècle en relatif essor économique – suscite au XVIIIe siècle de nombreux débats auxquels prennent part les érudits, notamment sur la question du luxe et de sa consommation, considérés par certains comme un moteur économique, par d'autres comme un clair signal de dépravation des mœurs. L'édiction de lois somptuaires témoignent de l'intervention des autorités pour réguler certains comportements sociaux, parmi lesquels la consommation ostentatoire occupe une place importante au XVIIIe siècle³. Les femmes sont par ailleurs régulièrement mises en cause lorsqu'il s'agit de dénoncer les dommages causés par la consommation de luxe⁴. En parallèle, se développe une littérature normative destinées aux femmes – qui offre un cadre prescriptif à leur fonction de maîtresse de maison – les mettant en garde contre les dangers que représente l'utilisation dispendieuse des ressources économiques et rappelant sans cesse les vertus de la sobriété⁵.

Garantes de l'espace domestique, les femmes issues des classes aisées tiennent les comptes réguliers des diverses transactions qu'elles effectuent directement, ou qu'elles délèguent à des tiers, gardant par là des traces de l'évolution de leur consommation. Ces supports, livres de raison ou journaux divers, témoignent de la présence importante de biens matériels, incluant denrées alimentaires, mobilier, vêtements ou biens culturels. Par ailleurs, si ils sont principalement dévolus à la bonne gestion du ménage, les supports mobilisés constituent également dans de nombreux cas, le lieu d'une expression plus intime, où les femmes évoquent par exemple leurs dépenses personnelles, liées à des activités qui ont cours en dehors de la sphère strictement

¹ ARIES Philippe, DUBY Georges (dirs.), *Histoire de la vie privée*, tome 3 : *De la Renaissance aux Lumières*, Paris : Ed. du Seuil, 1999, 635 p. ; VICKERY Amanda, « Women and the world of goods : a Lancashire consumer and her possessions, 1751-81 », in *Consumption and the world of Goods*, p. 274.

² DUBY Georges, PERROT Michelle (dirs.), *Histoire des femmes en Occident, tome III*, [Paris] : Plon ; Perrin, 2002, pp. 43-50.

³ WALKER Corinne, « Les lois somptuaires ou le rêve d'un ordre social : évolution et enjeux de la politique somptuaire à Genève (XVI^e-XVIII^e s.) », in *Équinoxe*, 11, 1994, pp. 111-129.

⁴ CARNINO Cecilia, « La femme vicieuse et l'homme vertueux. Le débat sur le luxe et la consommation au XVIIIe siècle en Italie », *Clio Themis*, n°3, 2010, pp. 1-28.

⁵ CHATENET Aurélie, « la femmes, maîtresse de maison ? Rôle et place des femmes dans les ouvrages d'économie domestique au XVIIIe siècle », *Histoire, économie & société*, 2009/4, pp. 21-34.

privée, nous permettant à la fois d'appréhender leurs activités « externes », et de nuancer éventuellement l'affirmation d'une séparation extrêmement stricte entre espace privé et public⁶.

L'étude de la culture matérielle, initiée dans les années 1980 comme un champ d'étude lié à l'histoire sociale, a connu quelques travaux fondateurs parmi lesquels – pour l'espace francophone – l'ouvrage de Fernand Braudel⁷ et plus tard celui de Daniel Roche⁸ avec son « histoire des choses banales ». Avant cela, c'est davantage une approche anthropologique ou d'histoire de l'art qui a abordé la question des objets et des monuments à travers les différentes périodes historiques. Cette approche – dont les sources pour la majorité sont des inventaires après décès, des testaments ou des contrats de mariage⁹ – se révèle féconde pour enrichir une histoire de la vie privée et de la sphère domestique, et permet de lier les pratiques de consommation à des enjeux liés à la position sociale des acteurs/trices, révélant par exemple l'importance de l'acquisition d'objets pour affirmer l'appartenance à un rang, pour répondre à un « effet de mode », etc.

Les travaux consacrés à la culture matérielle sous l'Ancien Régime issus de l'historiographie francophone ont rarement pris en compte le caractère genré de la consommation, et se sont davantage centrés sur de longues études sérielles, et moins d'études de cas, à quelques exceptions – récentes – près¹⁰. Du côté anglo-saxon en revanche, de nombreux travaux s'intéressant à la culture matérielle ont pris en compte la dimension genrée du rapport aux biens, consacrant également, dans une perspective d'histoire des femmes, plusieurs travaux portant sur la place de celles-ci dans la production économique¹¹ et la consommation¹². Ces études, pour la plupart, ont étudié la consommation masculine et féminine de manière différenciée, et s'accordent souvent à l'observation selon laquelle les femmes occupent une place très importante dans la « révolution consumériste »¹³ qui a lieu dans l'Angleterre moderne¹⁴.

⁶ LUCIANI Isabelle, « De l'espace domestique au récit de soi ? Ecrits féminins du for privé (Provence, XVIe-XVIIIe siècles) », *Clio*, 35, 2012, pp. 21-44.

⁷ BRAUDEL Fernand, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XV-XVIIIe siècle*. Tome 1. *Les structures du quotidien : le possible et l'impossible*, Paris : A. Colin, 1980.

⁸ ROCHE Daniel, *Histoire des choses banales. Naissance de la consommation dans les sociétés traditionnelles (XVIIe-XIXe siècles)*, [Paris] : Fayard, 1997, 329, p. 29.

⁹ FIGEAC Michel (dir.), *L'Ancienne France au quotidien. La vie et les choses de la vie sous l'Ancien Régime*, Paris : A. Colin, 2007 ; PARDAILHE-GALABRUN Annik, *La naissance de l'intime. 3000 foyers parisiens XVII-XVIIIe siècles*, Paris : PUF, 1988, 523 p. ; ROCHE Daniel, *Le peuple de Paris : essai sur la culture populaire au XVIIIe siècle*, Paris : Fayard, 1998, 379 p.

¹⁰ CHATENET CALYSTE Aurélie, *Une consommation aristocratique fin de siècle : Marie-Fortunée d'Este, princesse de Conti, 1731-1803*, Limoges : Pulim, 2013.

¹¹ SIMONTON Deborah *et al.* (eds.), *Female agency in the urban economy : gender in European towns, 1640-1830*, New York : Routledge, 2013.

¹² DONALD Moira, HURCOMBE Linda (eds.), *Gender and material culture in historical perspective*, Basingstoke [etc.] : Macmillan ; New York : St. Martin's Press, 2000, 216 p.

BATCHELOR Jennie, KAPLAN Cora (eds.), *Women and Material Culture 1660-1830*, Basingstoke : Palgrave Macmillan, 2007, 223 p. ; DALY GOGGIN Maureen, FOWKES TOBIN Beth (eds.), *Material Women 1750-1950. Consuming Desires and Collecting Practices*, Farnham, Surrey ; Burlington, VT : Ashgate, 2009, 384 p. ; DAVIDOFF Leonore, HALL Catherine, *Family fortunes. Women of the English middle class 1780-1850*, London ; Melbourne : Hutchinson, 1987, 576 p.

¹³ BREWER John, PORTER Roy (eds.), *Consumption and the world of goods*, London ; New York : Routledge, 1993, p. 2.

¹⁴ DAVIDOFF Leonore, HALL Catherine, *Family fortunes. Women of the English middle class 1780-1850*, London ; Melbourne : Hutchinson, 1987, 576 p. ; DALY GOGGIN Maureen, FOWKES TOBIN Beth (eds.), *Material Women 1750-1950. Consuming Desires and Collecting Practices*, Farnham, Surrey ; Burlington, VT : Ashgate, 2009, 384 p.

Davantage qu'un exposé exhaustif, cette contribution propose de développer certains questionnements qui marquent les premières recherches effectuées dans le cadre de mon travail de thèse portant sur les écrits personnels féminins en Suisse romande sous l'Ancien Régime. L'angle de la consommation et des pratiques sociales sera privilégié ici, et illustré par la mobilisation de plusieurs supports appartenant à la catégorie des écrits personnels.

Fictions paysagères : *Manuscrit trouvé à Saragosse* de Jean Potocki. Entre scène et jardin

Przemysław B. Witkowski (UNIL – Université de Montpellier)

Ma présentation portera sur la problématique de ma thèse, traitant des relations entre l'art des jardins et le genre romanesque dans le *Manuscrit trouvé à Saragosse* de Jean Potocki. Ce travail est dirigé par les Professeurs François Rosset et Dominique Triaire.

Dans la première partie de ma communication, je voudrais m'interroger sur les interactions entre l'écriture et le jardin. Ce dernier, compris avant tout comme une idée, est très tôt associé à la parole écrite, provoquant, selon Platon, l'oubli de l'âme. Dispensant l'âme d'exercer sa mémoire, l'écriture est comparée aux jardins d'Adonis, dont les fleurs étaient presque immédiatement fanées. Cette parole morte et mensongère - qui crée une mémoire artificielle - est opposée à la parole vive et animée, évoquée par l'image du jardin aménagé selon les règles de l'agriculture (*georgikè*). Les origines de l'association du jardin et de la parole, ou plutôt d'un « discours poétique sur le monde » (Philippe Nys), est à rechercher dans la tradition pythagoricienne d'une pleine de vérité (*leimôn*), lieu de ressourcement des âmes et modalité d'institution symbolique du jardin dans la tradition grecque.

Instituée en un art, le jardin continue à être associé à la parole tant animée qu'écrite. Connue à l'époque romaine sous le nom d'art topiaire, l'art des jardins devient un art de la mémoire par excellence. Son pouvoir évocateur, consistant à créer des lieux communs (*topia*) et permettant à l'orateur ainsi qu'à son auditoire de se mettre dans un état d'esprit propice à partager des récits, a été souvent employé dans la rhétorique. De plus, en tant que structure spatiale, il a offert un modèle d'articulation de la pensée utilisé tout au long du Moyen Âge et de l'époque moderne. L'œuvre historique et romanesque de Jean Potocki semble perpétuer et réinterpréter cette vieille tradition.

Dans la partie suivante de ma présentation, j'analyserai le langage formel des jardins modernes conçus sur le modèle d'un décor peint de théâtre réalisé en trois dimensions. Influencé par l'art des jardins chinois, le *Modern Gardening* est basé sur la volonté de « créer de toutes pièces une

variété de paysages différents à l'intérieur d'un espace réduit » (Antoine Gournay). Il formait un contre-courant à la pensée de Capability Brown, fidèle à l'idée aristotélicienne de parfaire l'œuvre de la nature en perfectionnant les paysages déjà existants. Exposés dans les publications comme la *Dissertation sur le jardinage de l'orient* de William Chambers et divulgués à travers des recueils comme les *Jardins anglo-chinois* de Georges Louis Le Rouge, ses principes ont été appliqués à partir des années 1770 dans de nombreux jardins de l'Europe continentale, y compris ceux chers à Jean Potocki. Leur originalité, qui consistait à organiser l'espace du jardin à la manière d'un labyrinthe irrégulier, trouve son reflet dans un dédale à la fois spatial et narratif du *Manuscrit trouvé à Saragosse*.

Enfin, je me pencherai sur la dimension hétérotopique et universaliste du roman de Jean Potocki qui, telle une promenade dans un jardin moderne juxtaposant dans un champ réduit plusieurs lieux incompatibles les uns avec les autres, se présente comme un voyage à travers « tous les temps et tous les lieux », selon l'expression de Carmontelle, auteur de pièces de théâtre et important partisan du *Modern Gardening*.

Une catastrophe réformatrice : le tremblement de terre de Lisbonne et les prolégomènes de la police

Flávio Borda d'Água (UNIGE)

Il a été perceptible, ces dernières années, que les crises sont révélatrices de dysfonctionnements d'un système dont l'administration est souvent remise en cause. Or ce qui est valable dans notre contemporanéité l'était déjà bien avant : la problématique plus ancienne qui est celle de la crise urbaine et de ses interactions avec l'histoire des police et des forces de l'ordre garde une forme d'actualité.

Les mutations urbaines génèrent des tensions qui conduisent à un désordre dans la ville : c'est le cas lors des grands flux migratoires, des épidémies et des pandémies, où les structures existantes et l'administration en place se voient impuissantes et manquent parfois d'expérience. Mais le désordre peut être également lié à des problèmes d'approvisionnement et de subsistance : si les pouvoirs royal et municipal n'assurent point le bon acheminement de vivres à la population, on aboutit, à un moment ou à un autre, à des émeutes populaires, comme en 1775¹⁵ lors de la guerre

¹⁵ R. ABAD, *Le Grand Marché. L'approvisionnement alimentaire de Paris sous l'Ancien Régime*, Paris, Fayard, 2002 ; S. L. KAPLAN, *Le pain, le peuple, le roi : la bataille du libéralisme sous Louis XV*, Paris, Perrin, 1986 et *Les Ventres de Paris. Pouvoir et approvisionnement dans la France de l'Ancien Régime*, Paris, Fayard, 1998. À ces trois grandes monographies sur la question frumentaire, il convient de signaler le chapitre sur les vivres dans les *Mémoires de J. C. P. Lenoir* récemment publiés dans V. MILLIOT, *Un policier des Lumières* suivi de

des farines. La question frumentaire se situe bien au-delà du seul approvisionnement puisque ce sont les autorités municipales qui sont en charge de fixer, surveiller et faire appliquer les prix sur les marchés, dont le prix du grain, de la farine, du pain, etc.

Le désordre se fait également sentir à l'issue de tensions entre groupes sociaux ou lors d'événements imprévisibles comme des catastrophes, naturelles ou non : on peut penser à celle de la rue Royale le 30 mai 1770¹⁶. La catastrophe qui suit la célébration du mariage du Dauphin et de Marie Antoinette met en cause les forces de l'ordre qui n'ont pu empêcher la mort de 132 personnes. La police se voit, légitimement ou non, mise en cause.

Un autre événement de la seconde moitié du XVIII^e siècle, sur lequel il convient de se pencher, est particulièrement important. Il illustre parfaitement l'idée qui consiste à suivre les théories de Jean-Pierre Dupuy¹⁷ concernant le catastrophisme éclairé. Il s'agit donc du tremblement de terre de Lisbonne qui anéantit la capitale portugaise le 1^{er} novembre 1755. Ce cataclysme transforme largement la vision de la capitale et pourvoit, au-delà d'une reconfiguration urbaine et architecturale, de profonds changements dans l'organisation spatiale et administrative de la ville. Si d'un côté, le tremblement de terre a été largement traité par l'histoire culturelle, philosophique, économique, sociale, politique et urbaine, l'approche historique d'un point de vue de l'histoire des polices est, quant à elle, passée sous silence. La reconstruction de l'espace lisboète, comme toile de fond, renvoie inévitablement à l'étude des enjeux sociaux, tels que le renforcement du pouvoir absolutiste sur les individus à des fins de maîtrise de la population, mais également à une « mise au propre » du front fluvial de la ville de Lisbonne.

Mais, pourrait-on objecter, pourquoi lier la police à ces questions de restructuration de l'espace urbain ? La police sous l'Ancien Régime regroupe en effet davantage de domaines de compétences qu'aujourd'hui. Une formule rapide consisterait à dire que la police représente la gestion complète de la ville, de son espace et de ses habitants. Les personnes qui font la police, ou qui ont des charges et fonctions en matière de police, forment un véritable gouvernement et exercent une force de rigidité et de contrôle qui créent un ordre particulier. Elles sont avant tout présentes dans l'espace urbain afin d'en assurer le bon gouvernement. Les administrations royales sous l'Ancien Régime se rendent rapidement compte que le territoire est le principal élément de la police et que son contrôle facilite d'emblée celui de la population qui y réside. La gestion du territoire et de la population dans une ville comme Lisbonne pose cependant un problème, qui n'est d'ailleurs pas inconnu du reste de l'Europe : celui du conflit de compétences entre les autorités royales et municipales qui se superposent sur le territoire de la capitale.

Mémoires de J. C. P. Lenoir ancien lieutenant général de police de Paris écrits en pays étrangers dans les années 1790 et suivantes, Seyssel, Champ Vallon, 2011.

¹⁶ V. MILLIOT, « Catastrophe de la police et police de la catastrophe. Quelques réflexions sur les « crises » policières au XVIII^e siècle », in *Orages. Littérature et culture 1760-1830*, F. BORDA D'ÁGUA, éd., Lyon, Orages, n° 10 (*L'œil de la police*), pp. 37-55.

¹⁷ J.-P. DUPUY, *Pour un catastrophisme éclairé, Quand l'impossible est certain*, Seuil, 2004 & *Petite métaphysique des tsunamis*, Seuil, 2005.

Le tremblement de terre de Lisbonne est, dans ce cadre d'analyse, un événement atypique puisqu'il produit, dans l'urgence, un grand nombre de textes normatifs en relation directe avec la police de la ville. Cette législation de l'urgence aura des conséquences institutionnelles et pratiques jusqu'aux révolutions libérales des années 20 et 30 du XIX^e siècle. Ce ne sont en effet pas moins de 232 ordonnances qui sont édictées entre le 1^{er} novembre 1755 et le moment de leur publication en 1758, parmi lesquelles apparaissent la sécurisation de la ville, des vivres, des biens et des personnes, puis un processus de déblayement avec la mise en sépulture des nombreuses victimes, pour aboutir finalement à un « plan directeur », osons cet anachronisme, de la réédification et de la reconstruction de Lisbonne. Les diverses mutations appellent de surcroît une modification de la morphologie et du contrôle urbains, avec comme finalité d'assurer le bonheur des hommes en société. Cette rupture brutale de l'ordre *ancien* de la ville contribue toutefois à la recomposition et à la restructuration de l'espace urbain post-tremblement de terre. L'organisation policière suit-elle la matrice antérieure, ou en est-elle complètement divergente ? En quoi cela lui permet-il de se remettre en question ? Il convient de porter un regard sur un temps plus long que celui qui est proposé par le moment de la catastrophe, en amont avec les processus de réformes de l'État qui ont débuté dès 1640¹⁸ ou en aval avec la circulation et l'importation de savoirs policiers pendant la fin de l'Ancien Régime en Europe.

¹⁸ Le Portugal est réuni à l'Espagne en 1580 à la suite d'une crise de succession. C'est Philippe II qui deviendra le roi du Portugal. Le détachement se fait par un retour à l'indépendance le 1^{er} décembre 1640 avec l'avènement au trône d'un membre de la famille de Bragançe.